

La Gazette de MONTEYNARD

N° 105 - Juin 2022



Le mot du Maire

Malgré un climat tendu et compliqué que connaît actuellement la France et nos voisins européens, je choisis de partager avec vous tous un peu d'optimisme pour l'été festif qui s'annonce.

La fête du village est de retour le 2 juillet avec animations en journée, feu d'artifice et bal gratuit en soirée. Nous vous attendons nombreux pour cette belle occasion de se retrouver.

La fête du lac fait son retour aussi le 30 juillet à Treffort (animations gratuites pour les enfants en journée financées par EDF) avec traversées gratuites offertes par le Syndicat à partir de Savel pour le spectacle pyrotechnique.

2022 marque aussi les 60 ans du lac et à ce titre EDF organise, en partenariat avec le Syndicat du Lac de Monteynard-Avignonnet de nombreux événements gratuits sur les 2 rives du lac. Le programme est disponible sur le site internet de la Mairie ou en format papier auprès du secrétariat. Le Trail des Passerelles de Monteynard célèbre également cette année son dixième anniversaire et verra le passage de 2 épreuves sur la commune (3 et 10 juillet).

Sur le plan communal, les travaux et projets (détaillés dans le présent bulletin) suivent leur cours.

On retiendra enfin la date du 18 juillet 2022 qui verra la mise en service de l'extinction de l'éclairage public la nuit de 23 h à 6 h à l'exception de la traversée des Blais impactée par les travaux.

Bel et bon été à tous et au plaisir de vous rencontrer.

Toujours à votre disposition.

Richard Passelande

L'AGENDA

► Samedi 2 juillet : Fête du village.

La commission du patrimoine présentera 3 affiches sur la découverte du cimetière médiéval, l'histoire de la chapelle, et des photos anciennes.

► Trail des passerelles

Le 3 juillet : trail du petit train (28km), départ de Monteynard à 8h30 au belvédère.

Le 10 juillet : la grande course (65 km) passage à Monteynard le matin au belvédère

Les bénévoles intéressés par l'organisation peuvent contacter le 06 19 17 05 49.

► A partir du 18 juillet

Extinction de l'éclairage public de 23h à 6h. (sauf la traversée des Blais en travaux)

► 60 ans du lac de Monteynard :

Des animations tout l'été autour du lac. Le programme est disponible sur le site du Sivom du lac de Monteynard. (<http://www.lac-monteynard.com>)

► Le vendredi 16 septembre

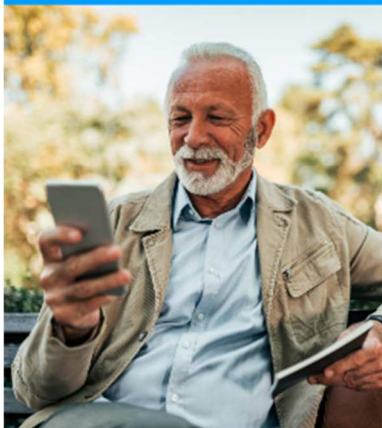
Rencontre dans les locaux futurs du café, à La Ville.

DANS CE NUMERO

- | | |
|-----------|--------------------|
| ► Page 3 | En images |
| ► Page 5 | Vie Municipale |
| ► Page 10 | Etat civil |
| ► Page 11 | CCM |
| ► Page 12 | Patrimoine |
| ► Page 13 | Vie scolaire |
| ► Page 15 | Environnement |
| ► Page 16 | Urbanisme |
| ► Page 17 | Vie associative |
| ► Page 19 | Annonces |
| ► Page 20 | La fête du village |

**Panneau Pocket**

Les alertes et informations de votre Commune sont sur PanneauPocket



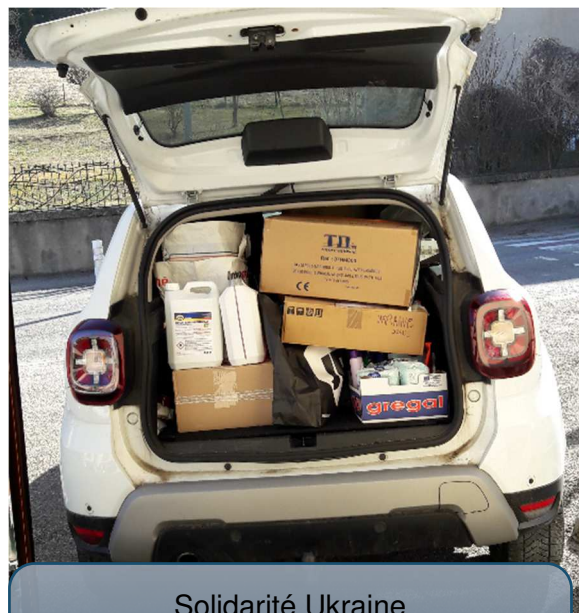
- 1 Téléchargez l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

 Play Store  Apple Store  App Gallery



Capteurs de CO2 à l'école



Solidarité Ukraine
Et une autre livraison par les services techniques



Formation tablette (photo DL)
Tous âgés de plus de soixante ans, ils ont suivi six séances avec Etienne Biron, animateur au Cypée.



Les travaux aux Blais



Khoh-Lanta



Monteynard a été sélectionné par le Dauphiné Libéré pour participer au concours du plus beau village de l'Isère et a finalement terminé 4ème.



Fête de la lecture du 21 mai



Rallye de la Matheysine en mai



Après-midi jeux et soirée chorale en mars

Les travaux des Blais

1ère phase : Les réseaux

- Création du dernier réseau d'eaux usées séparatif de la commune, remplacement des canalisations d'eaux pluviales, remplacement des conduites d'eau potable y compris sur une partie de l'adduction vers la source de la Dhuy et mise en place des boîtes de branchements.
- Remplacement et mise en souterrain des réseaux secs (électricité, télécom, éclairage public).

Financement de la 1ère phase

Tableau de Financement des Travaux des Blais RD529		TOTAL HT
Montant travaux		961 531 €
Etude maitrise œuvre (4,86%)		38 400 €
Prestations annexes		26 999 €
Montant total		1 026 930 €
DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)	7%	76 806 €
Agence de l'eau	10%	102 297 €
Département	7%	69 828 €
Département (Prise en charge surcoûts RD529 / RN85)	20%	207 000 €
SEDI	13%	135 668 €
Total des subventions	58%	591 599 €
Reste à charge HT (emprunt)	42%	435 331 €

Les travaux avancent conformément aux prévisions, l'entreprise Lionet a terminé sa partie (collecteur d'eaux pluviales et conduite d'eau vers le réservoir de la Dhuy). L'entreprise Caron a pris la suite et avance dans les Blais. La circulation est réglée par un alternat. Nous sommes conscients que les riverains sont soumis à des contraintes de toutes sortes et nous les remercions pour leur compréhension.

2ème phase : Création d'aménagements de sécurité

Des discussions sont en cours avec le département et les communes riveraines de la RD529 pour redéfinir les aménagements possibles sur cette voie de communication importante.

Zone 30, plateau surélevé, largeur des voies et des trottoirs, position du feu, mini-giratoire, chicane... L'avant-projet sommaire en cours d'étude est consultable en Maire, le projet un peu plus avancé sera présenté en réunion publique cet automne.

Réhabilitation de l'ancienne école de la ville

L'espace Coworking est en standby

Le projet de la commune n'a pas été retenu pour bénéficier des fonds Leader européens. La commune réfléchit soit à une nouvelle utilisation de l'étage soit à le laisser vacant dans un premier temps.

L'avancement du projet



- Le permis de construire a été déposé et accepté.
- Le budget prévisionnel des travaux et des honoraires s'élève à ce jour à 407 844 € HT.
- Le dossier de subvention a été présenté à la maison du territoire et la recherche de financements complémentaires est en cours auprès de la région et de l'état.

La commune mise sur un niveau de subventions d'au moins 50% de la dépense.

Le programme d'investissement correspondant a été abondé par le conseil municipal lors du vote du budget à hauteur de 135 000 €, un emprunt permettra de boucler le financement du projet.

- Le mode de fonctionnement du café n'est pas encore arrêté, des visites de tiers lieux sont prévues. Un groupe de travail s'est rendu à Chatel en Trièves pour échanger avec les responsables.

La commune a décidé d'explorer toutes les pistes aussi bien sur le mode de fonctionnement associatif, délégation de service public, solution mixte que sur le plan financier pour aller chercher le maximum de subventions notamment via des aides accordées à la création de commerces en zones rurales dépourvues de dernier commerce.

Le projet de créer sur notre commune un lieu convivial, dans l'esprit du café d'antan, nous tient toujours à cœur, il est toujours un de nos engagements et de nos objectifs.

Pour sa réussite ce projet doit être porté par le plus grand nombre.

Nous souhaitons qu'il soit implanté dans les locaux de l'ancienne école, à La Ville, mais comme ce bâtiment, ancien et en mauvais état, nécessite une rénovation importante et coûteuse, cela prend du temps.

Nos réflexions nous portent à imaginer un fonctionnement de café associatif, géré par une association spécialement créée qui regrouperait toutes les personnes intéressées, les associations existantes de la commune, la municipalité.

Aucune décision n'est encore arrêtée et le fonctionnement sera déterminé par les personnes qui souhaitent s'engager dans ce projet.

Pour pouvoir entendre les avis de chacun, les idées, les souhaits, échanger sur les attentes et évoquer les possibles, nous vous proposons un temps de rencontre le **vendredi 16 septembre à 18 h 00** dans les locaux futurs, à La Ville.

Ce premier rendez-vous, nous permettra de définir les lignes directrices et un calendrier de mise en œuvre. Nous vous attendons nombreux, tous les habitants sont invités, des plus jeunes au plus âgés.

Aménagement de l'espace autour du stade Plan d'ensemble



1^{ère} phase

Cette première phase consiste à l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants et du terrain de pétanque aux abords Ouest de la salle Polyvalente Michel ARRIGHINO.

La commission municipale chargée du projet a souhaité que cette réalisation se concrétise dès cet automne, mais bien sur cela dépendra du calendrier de l'entreprise choisie.

Pour cela, de nombreuses réunions ont pu avoir lieu avec le cabinet SQUARE PAYSAGES à qui nous avons confié la maîtrise d'œuvre.

Pour ce qui est de l'aire de jeux pour les enfants, notre choix s'est porté sur une structure multi activités, une balançoire panier et sur une structure de grimpe. Deux de ces jeux sont adaptés aux enfants en situation de handicap. Cet espace sera clôturé par une barrière bois.

Des plantations seront effectuées autour de l'aire de jeux et du terrain de pétanque pour profiter agréablement de ces équipements.

La consultation des entreprises doit être lancée d'ici la fin du mois de juin pour un début de travaux souhaité au plus tard dès cet automne.

Pour ce qui est du financement, nous savons d'ores et déjà qu'une subvention de 40 % nous sera accordée par le Département et nous sommes dans l'attente d'une réponse de la Région qui apporte une aide pour les jeux inclusifs (permettant l'accès aux enfants en situation de handicap).



vu adapté aux handicaps mentaux
vu adapté aux handicaps moteurs



Petits rappels des règles de bon voisinage

La vie en société suppose le respect de certaines règles de "savoir vivre", dont beaucoup sont dictées par le bon sens et un élémentaire civisme : respect des autres, respect des espaces publics et privés...

Nos amis les chiens

La divagation des chiens est interdite.

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie (classés dangereux) sont à déclarer en mairie.

Chaque propriétaire doit être vigilant quant aux aboiements excessifs de son animal.

Les déjections canines doivent être ramassées sur le domaine public.

Le bruit

Par arrêté préfectoral (du 31.07.1997), l'utilisation de matériels et outils à forte intensité sonore, (tondeuse, taille-haie, bétonneuse, tronçonneuse...) est autorisée comme suit :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h uniquement.

Les scooters ou cyclomoteurs doivent être équipés d'échappement d'origine « homologué » et en bon état.

Une musique trop forte peut aussi être une nuisance.

Le brûlage des déchets végétaux est interdit

Coupure nocturne de l'éclairage public.

A certaines heures de la nuit, l'activité humaine dans les rues est très réduite, voire inexistante. L'éclairage peut donc être considéré comme inutile. Un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

Le conseil municipal a décidé de couper l'éclairage public à partir du 18 juillet entre 23h et 6h du matin.

L'objectif est une économie de 50% de la dépense.
(Environ 8000 €)

Le secteur des travaux dans la traversée des Blais sera maintenu éclairé.
Cette expérimentation sera évaluée et adaptée après quelques mois de fonctionnement.
Nous restons à votre écoute pour prendre en compte vos remarques.

Autres informations ou décisions municipales

→ Nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes

LOCATION SALLE POLYVALENTE	Habitants de Monteynard	Extérieurs	Associations (1)
	TARIF	TARIF	Manifestation avec accord
Petite salle du lundi au jeudi	60 €	120 €	Gratuité
Petite + Grande salle du lundi au jeudi	90 €	180 €	Gratuité
Petite salle le week-end	200 €	500 €	Gratuité
Petite + Grande salle le week-end	300 €	800 €	Gratuité
Option petit électroménager	0 €	200 €	Gratuité
Option vaisselle	0 €	200 €	Gratuité

(1) Associations reconnues d'utilité publique par la commune de Monteynard et ayant présentées leur bilan financier
Nuit Saint-Sylvestre : tarif extérieur uniquement

- **Achat d'une épareuse** pour la somme de 31000 € TTC subventionné à 40% par le département.
- **Dans le cadre du plan de relance de l'Etat « Renouveau forestier »**, la Commune a obtenu une subvention de 5476 € représentant 60% d'un plan de travaux de 9127€ (plantations notamment).

→ Du nouveau à la cantine

Le fournisseur actuel de la cantine ayant décidé de ne pas prolonger son contrat, la commune a cherché et trouvé un nouveau partenaire pour la fourniture des repas de la cantine scolaire.

Il s'agit de la S.A.R.L. GUILLAUD TRAITEUR A LA CÔTE SAINT ANDRE

Cuisine traditionnelle et authentique qui valorise les produits de notre région, privilégiant les trajets en circuit court et la liaison directe entre producteurs et consommateurs.

Menus réalisés par les diététiciennes de l'entreprise Guillaud Traiteur proposant uniquement des produits de saison et conformes aux normes d'hygiène.

« Nous travaillons main dans la main avec des producteurs locaux au savoir-faire unique et aux produits savoureux afin de vous offrir des menus plus sains mais toujours gourmands. Tout ce qu'il faut pour être en bonne santé ! »

→ Les emplois jeunes de l'été

Comme chaque année la commune offre l'opportunité aux adolescents âgés de 16 ans de participer à divers travaux d'été.

Encadrés par les agents municipaux ils seront notamment affectés à des travaux d'entretien des espaces verts et des bâtiments. Les candidats retenus sont Enzo ARMAND, Evan ARNAUD, Giulia ARRIGONI, Alexandre BROTA, Bastien BUY, Cléo MENESES, Gabin PICCHIONI, Julien SOMMACAL.

Rappel transport scolaire : Les enfants scolarisés sur vizille peuvent bénéficier du transport mis à disposition par la commune le soir et le mercredi midi (inscription en Mairie)

Etat Civil

Naissances

- ▶ NAVARRO Elliott, Yvon, Sylvain le 19/12/2021
- ▶ GALLI Lenny, Roger, Ali le 14/04/2022
- ▶ KNIPILER PEZET Zacarie le 3/06/2022

Décès

- ▶ BALAY Brigitte le 07/03/2022
- ▶ LIONET Robert le 21/04/2022

Mariages

- ▶ ORTIZ Benjamin et FERNANDES Solène le 14/05/2022
- ▶ FOULONGNE Flavien et MEYGRET Céline le 27/05/2022

Quelques infos de la Communauté de communes de la Matheysine



<https://www.ccmatheysine.fr>

La Communauté de Communes organisera le 1er **S**alon de l'**A**griculture et de l'**A**limentation de la **M**atheysine



SAAM

Cet événement se déroulera le **vendredi 30 septembre** et **samedi 1er octobre 2022** au siège de la Communauté de Communes.

Ce salon se composera de deux volets :

- un volet professionnel à destination des agriculteurs, restaurateurs, élus et partenaires afin d'aborder des thématiques d'actualités et de lancer des réflexions pour des actions futures
- un volet grand public afin de valoriser les exploitants et faire connaître nos richesses et savoir-faire agricoles (dégustations, concours, démonstrations, expositions...)

Jour 1 (vendredi) : journée professionnelle regroupant des conférences, démonstration de matériel, expositions valorisant les produits locaux ...

Jour 2 (samedi) : journée Grand Public avec un marché des producteurs, la présence d'animaux de la ferme, conférences, animations diverses (danse, jeux, musique, etc.), atelier de cuisine, concours culinaire ...



La commission du patrimoine



- Remise en état de la bascule historique aux Blais. Gilles et Jean-Jacques travaillent sur la menuiserie. André vérifie la mécanique. Bientôt une pesée collective 😊

- Le 2 juillet lors de la fête du village des affiches expliquant les fouilles du cimetière ancien, l'origine de la chapelle Sainte Agnès, ainsi que des photos anciennes seront proposées aux visiteurs.
- 100 exemplaires du livre « histoire et patrimoine de Monteynard » ont été édités, 57 exemplaires en pré-commande ont été distribués, il est possible de se procurer un exemplaire auprès de l'association le petit train des livres.
- Remise en état du bassin du pied de la Ville. L'entreprise ARTP a été retenue pour réaliser des travaux de préservation du bassin du pied de la ville et du crépissage du mur à l'arrière.

La collecte de photos ou documents anciens et de souvenirs de Monteynard est toujours d'actualité. Nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui possèdent des photos ou des documents anciens à les apporter en Mairie pour qu'ils soient scannés. Mariage de l'arrière-grand-mère, les conscrits, le village, une fête, des amis, des événements.

Remerciements à Mme Meunier-Letan qui nous a confié ses photos de famille.



Quelle date pour cette photo aérienne de la Ville ?

On aperçoit sur la place l'ancien four, l'ancien presbytère et son jardin sont présents à l'emplacement du jeu de boule.

Le village est réduit à son périmètre historique et entouré de jardins.

On se rend compte aussi que le château est presque complètement pelé et que les flancs du connexe au-dessus des Blais sont exploités...

La décision de réaménager la place de la Ville a été prise en 1969, on doit être un peu avant.



Devons-nous revenir sur les difficultés partagées par toutes et tous pendant le mois de janvier en pleine pandémie.

Parents enseignants et personnel communal se sont serré les coudes pour que nos enfants puissent continuer à aller en cours.

Voici le bilan du semestre scolaire, transmis par Véronique Pachoud que nous remercions de partager avec l'ensemble des Monteynardons.

« La Classe maternelle et la classe de cycle 2 terminent leur tour du monde. Les 2 classes se sont rendues au Parc des Fauves des Abrets où ils ont pu observer quelques-uns des animaux des pays découverts en classe. La classe de cycle 3 termine elle aussi son tour du monde avec le voyage de La Peyrouse mis en chanson et en spectacle par l'association AÏDA. Leur spectacle est prévu le 28 juin au château de la Côte St André.

Celui de l'école présentant notre voyage autour du monde et le travail fait avec Angèline Mère, notre intervenante en musique, a eu lieu le 23 juin à l'Espace Magnat de La Motte St Martin.

L'école se félicite des bonnes relations entretenues par les deux communes qui permettent aux enfants de Monteynard de vivre l'expérience d'une vraie scène de spectacle. Merci aux élus de la Motte St Martin qui, cette fois encore, nous ont offert gracieusement cette expérience.



Les classes des cycles 2 et 3 se sont plongées dans le passé de notre commune avec un travail sur une photographie du patrimoine de Monteynard en partenariat avec le Musée Matheysin : travail de recherche et de création puisqu'une fois la photo choisie et décortiquée, ils devaient recréer l'idée de cette photographie au jour d'aujourd'hui.

Une expo au musée Matheysin présentera le travail des classes ayant participé au projet.

Les domaines Arts - Culture et Découverte du monde étaient bien présents cette année ! A ne pas négliger non plus l'Education au Développement Durable : Les cycles 3 ont pu prendre la mesure des quantités de déchets que nous produisons grâce à leur visite du centre de tri de la Metro : ATHANOR.

Un comportement citoyen germera, nous l'espérons ! Merci à la commune de Monteynard et au Sou des Ecoles qui nous suivent et permettent la réalisation de tous ces projets. »

Véronique Pachoud
Directrice



Inf'eau

La commune surveille de près son réseau d'eau, plusieurs fuites ont été détectées et réparées ce printemps. Des restrictions de l'usage de l'eau liées à l'état d'alerte sécheresse en Trièves et Matheysine sont d'ores et déjà en cours. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site de Monteynard, Panneau Pocket, sur les panneaux d'affichages municipaux ou de la préfecture de l'Isère. Pour le bien collectif, soyons tous attentifs à nos usages.

Conformité de notre STEP

Les analyses et mesures effectuées en entrée et sortie de notre station d'épuration indiquent que celle-ci atteint bien les objectifs de qualité de traitement demandés.

Avec les travaux aux Blais, 100% de notre territoire sera couvert par une solution d'assainissement collectif ou non collectif conformément au schéma directeur d'assainissement.

L'objectif d'amélioration de la qualité de l'eau du ruisseau du Moulin et des rejets dans le Drac sera atteint.

Fleurissement de Monteynard

Merci à la commission qui ne ménage pas sa peine.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Monteynard

“ Point d'étape – Mai 2022 ”



Le Conseil Municipal de Monteynard a prescrit l'élaboration du PLU en octobre 2021. Le diagnostic territorial constitue la première pièce du PLU, il a été achevé en janvier 2022. Ce diagnostic a été réalisé en concertation avec la population et les différents acteurs locaux pour avoir une vision la plus précise possible du territoire communal. Il a permis de dresser un portrait de Monteynard, de définir ses forces et ses faiblesses.

AVANCEMENT DES ETUDES

Le lundi 28 mars 2022, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu en Conseil Municipal. Ce document est central car il exprime le projet politique de la commune pour la décennie à venir en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'équipements et de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le PADD s'appuie sur le diagnostic territorial, et permet l'élaboration des prochaines pièces du PLU (les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement écrit ainsi que le zonage).

Les grandes orientations et objectifs du PADD de Monteynard :

1 Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, commune rurale de la Matheysine :

- Conforter les différentes composantes de Monteynard : un plateau agricole entre lacs et forêts.
- Conserver la qualité du cadre de vie et assurer l'insertion des nouvelles constructions.
- Conserver le patrimoine Monteynardon.
- Préserver les milieux naturels sensibles et la biodiversité de Monteynard.
- Inscrire l'aménagement du territoire communal dans une démarche d'urbanisme durable et de transition énergétique.

2 Agir pour le maintien de la vitalité communale :

- Anticiper les besoins en services et équipements nécessaires à l'aménagement et au développement de la commune.
- Perpétuer les activités économiques existantes et permettre le développement de nouvelles.
- Conforter l'activité agricole pour son rôle économique et paysager.

3 Promouvoir un développement équilibré, modérant la consommation d'espaces et pérennisant l'armature villageoise :

- Organiser le développement démographique et urbain de la prochaine décennie.
- Mettre en œuvre des conditions de déplacement et stationnement adaptées et sécurisées.



Modalités de concertation

- 1 Feuille de lancement ☒
- 3 Panneaux d'informations ☒
- 1 Atelier participatif ☒
- 1 Questionnaire en ligne ☒
- 2 Réunions publiques ☒
- 2 Articles ☒
- 1 Registre de concertation disponible à la mairie ☒

Concertation à venir

- 1 Réunion publique
- 1 Article

LES ETAPES DU PLU :





Communication des associations

Cette page est réservée à la communication des associations, faites-nous passer vos articles.

Le site web de la commune peut également mettre en avant vos informations événementielles.



Sou des écoles

Contact : soudesecoles38770@gmail.com

Calendrier des manifestations

- La Kermesse / vente de caillettes et de gratin : vendredi 24 juin 2022
- Fête du Village : samedi 2 juillet 2022
- La Marche Gourmande : septembre 2022



Le petit train des livres est une association qui a pour but d'ouvrir une bibliothèque à Monteynard et d'organiser des animations autour du livre et de la lecture.

C'est aussi : 1000 ouvrages, un local prêté par la mairie, une équipe de bénévoles motivés.

Si vous aussi vous aimez lire, ou souhaitez nous soutenir, vous pouvez adhérer pour la somme de 5 euros par an, et vous êtes invités à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 7 juillet à 19h à la salle polyvalente.

Club de Loisirs pour Tous de Monteynard

Bilan 2021 :

19 juin 2021 spectacle de théâtre clownesque et danse en extérieur
12 décembre 2021 marché des créateurs

Réalisations et projets 2022 :

12 mars 2022 Après-midi jeux, suivie d'une soirée chorale
7 mai 2022 soirée avec l'orchestre Grain de Folie
11 juin 2022 conférence/débat sur le Génocide Arménien
Octobre 2022 Soirée Soupe
Décembre 2022 Marché des créateurs
Contact : gerardliegaux@yahoo.fr

Club
De loisirs
pour tous
De Monteynard



Amicale gymnique de Monteynard

AMICALE GYMNIQUE DE MONTEYNARD



COURS D'ÉTÉ
DU 19 JUILLET AU 10 SEPTEMBRE

Mardis Gym d'Entretien 9h-10h30

Mercredis Gym Bien-être 18h30-20h

Palement à la séance ou par "Pack"
7€ la séance, 30€ les 5 séances + adhésion

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE CARINE 06.58.33.42.58



Les annonces des Monteynardons pour les Monteynardons

OUVERTURE LE 1 AOÛT 

Accompagnement Bien-être Holistique



Remise en forme, Pilates, Massages,
Conseils en Nutrition, Biokynésilogie, Reïki

Bienvenue dans votre nouvel espace Sport et Bien-être
75 chemin du Pré PELLAT, Monteynard les Blais
<https://olympium.wixsite.com/infos> - 06.58.33.42.58



06/88/78/36/37
Nanoucoif
Coiffure à domicile

☆ Tarif homme
Coupe /coiffage 15€

☆ Tarif enfant jusqu'à 12ans
Garçon 12€
Fille 18€

☆ Tarif femme
Coupe brush cheveux courts 22€
Coupe brush cheveux longs 35€
Couleur 25€ +soin offert
Mèches 40€ +soin offert
Forfait chignon de mariage 150€ (avec un essai)
Lissage brésilien (sur devis)

Fête du Village de Monteynard

Samedi 2 juillet

13 h Tournoi de Pétanque

Snack / Buvette



Dès 14h00

Jeux – Escalade – Art créatif (Manga)

Pizza au feu de bois dès 18 h

Bal & Feu d'artifice



*Sou des écoles
de Monteynard*



Renseignements : <https://monteynard.fr/> ou soudesecoles38770@gmail.com